

INFORMATION

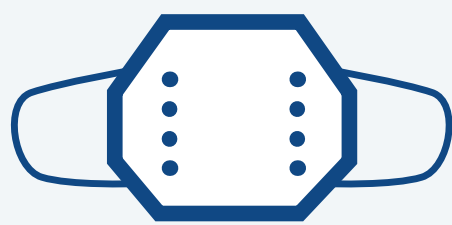
COVID 19

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS ?

LES DÉCHETS COVID 19

PLACÉS EN SAC FERMÉ

LES MASQUES DE PROTECTION



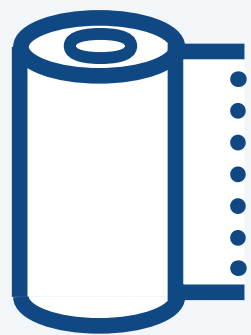
LES GANTS



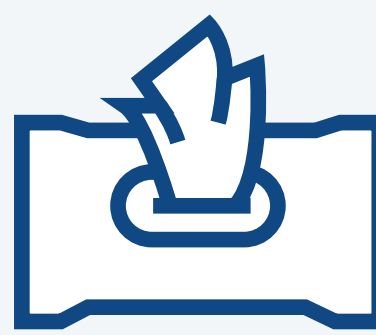
LES MOUCHOIRS À USAGE UNIQUE



LES FEUILLES D'ESSUIE-TOUT



LES LINGETTES



Ces sacs doivent être soigneusement refermés puis conservés 24 heures avant d'être placés dans le sac plastique pour ordures ménagères.



› Il est impératif de jeter ces types de déchets **dans le bac à ordures ménagères** et non dans le bac de tri.



› **Les lingettes doivent être placées en sac fermé** et non dans les toilettes car elles bouchent les réseaux d'assainissement.